

## Séminaire doctoral

### Droit comparé de la santé

(Louvain-la-Neuve, 21 mai et 22 mai 2015)

Organisé par l'Institut Droit et Santé de l'Université Paris V Descartes (Prof. Anne Laude), l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel (Prof. Olivier Guillod) et le Centre de droit médical et biomédical de l'Université catholique de Louvain (Prof. Geneviève Schamps),

le séminaire se déroulera à Salle Jean Dabin, Faculté de droit et de criminologie, Place Montesquieu n° 2, B-1348 Louvain-la-Neuve (rez-de chaussée de la Faculté, à gauche, derrière la porte vitrée)

#### **MERCREDI 20 MAI 2015**

En soirée

- Arrivée à l'hôtel IBIS Louvain-la-Neuve (groupe de Montréal et groupe de Neuchâtel) : 61 Boulevard de Lauzelle, 1348 Louvain-la-Neuve – Tél. : +.32.(0).10.45.07.51
- Arrivée à l'hôtel IBIS Wavre (Anne Laude et Lydia Morlet) : 91 rue du Manil, 1300 Wavre – Tél. : +.32.(0).10.24.33.34
- Arrivée au Château de Limelette pour les autres membres du groupe de Paris (d'après les informations communiquées par Paris)

1

#### **JEUDI 21 MAI 2015**

08h20           Départ à pied de l'hôtel IBIS Louvain-la-Neuve (quelqu'un vient chercher les personnes y séjournant)

Départ en voiture de l'hôtel IBIS Wavre (une voiture vient chercher Anne Laude et Lydia Morlet)

Les participants se trouvant dans d'autres hôtels sont invités à venir en taxi (et à le réserver) jusqu'à l'hôtel IBIS Louvain-la-Neuve, afin de rejoindre le groupe et partir ensemble à pied jusqu'au lieu du séminaire

09h00           **Accueil** par le Professeur Marc Fallon, Doyen de la Faculté de droit et de criminologie de l'UCL

09h15           **Introduction** au séminaire (Anne Laude, Olivier Guillod, Geneviève Schamps)

## Ateliers

- 09h30 **Audrey Ferron-Parayre** : *À la recherche d'une meilleure effectivité de l'autonomie pour les usagers des soins de santé dans la relation clinique : établir les lieux d'une co-construction normative*
- 09h50 **Laura Amey** : *Soins en milieu carcéral*
- 10h10 **Claire Rommelaere** : *La personne atteinte d'un trouble mental et les interventions de professionnels de la santé : (ré)concilier autonomie et protection*
- 10h30 Discussion
- 10h50 Pause
- 11h10 **Marie Mesnil** : *Droit de la santé des femmes*
- 11h30 **Ua Urdur Gudnadottir** : *Tourisme de la procréation, l'insularisme juridique suisse à l'épreuve de la mondialisation*
- 11h50 Discussion
- 12h10 **Repas** en commun

## Ateliers

- 13h20 **Ma'n Hilmi M. Zawati** : *Biobanques populationnelles et le devoir de renseignement des chercheurs: les limites de la conception individualiste de l'autonomie*
- 13h40 **Nesrine Benyahia** : *Les enjeux économiques et financiers de l'encadrement juridique de l'imagerie médicale : Etude comparative France et pays étrangers*
- 14h00 Discussion
- 14h20 **Charlotte Boulay** : *La protection du secret des affaires dans le sport professionnel*
- 14h40 **Florian Kastler** : *La place de l'Organisation mondiale de la santé et son articulation avec les systèmes communautaires et nationaux*
- 15h00 Discussion

## Départ

- 15h20 Départ à pied vers la gare de Louvain-la-Neuve (prendre son passeport ou sa carte d'identité)
- 15h40 Départ en train de Louvain-la-Neuve vers la Gare de Bruxelles-Midi (arrivée 16h39)
- 16H50 Départ en métro vers le Palais de Justice de Bruxelles
- 17h10 Rencontre avec **Monsieur le Premier Président de la Cour de cassation, le Chevalier Jean de Codd**, et des membres de la Cour, au Palais de Justice de Bruxelles

- 18h00 **Visite** du Palais de Justice par Monsieur le Premier Président, le Chevalier Jean de Codt
- 19h00 Fin de la visite
- 19h33 Retour en train vers Louvain-la-Neuve  
(ou 20h03)

### **Repas**

### **VENDREDI 22 MAI 2015**

- 09h00 **Jean-Marie Maloteaux** (neurologue et pharmacologue, professeur à la Faculté de médecine et médecine dentaire de l'UCL, membre du Comité consultatif de Bioéthique de Belgique, président du Comité d'éthique des cliniques universitaires St Luc/UCL), *Conscience, conscience de soi et décision selon les neurosciences en 2015*
- 09h20 Discussion

### Ateliers

- 09h40 **Anne Bourcy** : *La sécurité juridique est-elle aujourd'hui une composante mise en œuvre dans le domaine de la régulation pharmaceutique, permettant une amélioration de la sécurité sanitaire et de la sécurité sociale?*
- 10h00 **Carole-Anne Baud** : *Accès aux médicaments à titre compassionnel (évaluation des procédures d'autorisation et de remboursement en droit suisse et aperçu des droits de l'Union Européenne et des Etats-Unis)*
- 10h20 Discussion
- 10h40 Pause
- 11h00 **Laure Baglinière** : *Les modes de prévention et de résolution des conflits en matière de santé dans une perspective comparée - Canada, France et États-Unis*
- 11h20 **Jean-Marc Hausman** : *L'arrêt de la Cour de cassation belge du 14 novembre 2014 et la question relative à l'indemnisation du préjudice du fait d'être né*
- 11h40 Discussion
- 12h00 **Repas** en commun
- 13h20 **Visite** du musée Hergé (participation de 7 euros, demandée par personne)

## Départ

- 15h20 Départ à pied vers la Gare de Louvain-la-Neuve
- 15h40 Départ en train pour le Fonds des accidents médicaux (arrivée à 16h21 : Bruxelles-Schuman)
- 16h30 Départ en métro vers le Fonds des accidents médicaux (2 arrêts en métro depuis la gare Bruxelles-Schuman)
- 17h00 Rencontre avec Monsieur **Jo De Cock**, Administrateur général de l'INAMI et Monsieur **Benoît Collin**, Administrateur général adjoint de l'INAMI, respectivement directeur et directeur adjoint, faisant fonction, du Fonds des accidents médicaux
- Brève présentation du fonctionnement du Fonds des accidents médicaux
- 17h15 **Cédric Baume et Olivier Guillod** : Brève présentation de la recherche de l'Institut de droit de la santé (Université de Neuchâtel) sur la sécurité des patients et la responsabilité médico-hospitalière
- 17h30 Discussion
- 18h00 **Départ** pour une visite dans Bruxelles
- 19h30 **Repas** à Bruxelles

## SAMEDI 23 MAI 2015 – VISITE DE BRUGES

- 09h44 Voie 4 : Départ en train (direct), Gare Centrale, Bruxelles (en direction de Knokke)
- 10h52 Arrivée à Bruges
- Visite de la ville – éventuellement guidée
- 16h57 Voie 9 : Retour en train, gare de Bruges
- 18h04 Arrivée à la Gare de Bruxelles-Nord (changement pour ceux qui partent à l'aéroport de Zaventem)
- 18h19 Voie 3 : Départ vers l'aéroport de Zaventem
- 18h29 Arrivée à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem
- 20h40 Vol EasyJet : Bruxelles-Genève